

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 16 janvier 2024

Délibération n° 01 - 2024 relative à l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement 2024-2026

Vu l'article R719-67 du code de l'éducation,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement de l'établissement 2024-2026.

Membres ayant voix délibérative



Membres en exercice	36	Membres présents	23
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	26	Contre	5	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation


le 17/01/2024


Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : PPI 2024-2026 actualisé

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 19/01/2024

Document mis en ligne le : 19/01/2024